

Farley, Lawrence T., *Plebiscites and Socivereignty. The Crisis of Political Illegitimacy*. Boulder, Westview Press, 1986, 179 p. Westview Special Studies in Interantional Relations.

Guy Gosselin

Volume 19, Number 2, 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/702369ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/702369ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gosselin, G. (1988). Review of [Farley, Lawrence T., *Plebiscites and Socivereignty. The Crisis of Political Illegitimacy*. Boulder, Westview Press, 1986, 179 p. Westview Special Studies in Interantional Relations.] *Études internationales*, 19(2), 402–403. <https://doi.org/10.7202/702369ar>

### 3. NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

*COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES – COMMISSION*, Recherches universitaires sur l'intégration européenne (14-1987)/University research on European integration (14-1987). Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 1987, XVII, 717p.

Ce quatorzième répertoire des recherches universitaires sur l'intégration européenne est le fruit d'une enquête menée en 1986 par une équipe de l'Université catholique de Louvain auprès de 5000 professeurs et chercheurs universitaires. Cette enquête a permis de recenser 3000 thèses de doctorat et recherches post-doctorales terminées depuis 1982 ou en cours en 1986-1987, ce qui rend cette bibliographie beaucoup plus volumineuse que les précédentes. Ces travaux ont été entrepris dans plus de 300 universités situées dans une quarantaine de pays, en Europe mais aussi aux États-Unis, au Canada, en Chine, en Inde, au Japon et en Amérique latine.

Pour chaque recherche la bibliographie mentionne le ou les auteur(s), l'université, la faculté, l'institut ou le centre de recherche où elle a été réalisée, le cas échéant le ou les professeur(s) qui en ont assumé la direction, la date d'achèvement prévue ou effective et les références bibliographiques. Elle fournit également une description du contenu de la recherche.

Un plan de classification figure en tête de l'ouvrage. Les rubriques les mieux pourvues concernent le droit, l'économie, la science politique, l'histoire et la sociologie. Les travaux traitent d'une grande diversité de sujets dont certains restent prépondérants au cours des années : les relations extérieures des Communautés européennes (13 % des recherches retenues), la nature propre du droit communautaire et les problèmes posés par son application (11 %), ainsi que la politique agricole commune et les questions agricoles (8 %).

Le répertoire des travaux est complété par trois index : l'index alphabétique des noms

d'auteurs, l'index alphabétique des noms de directeurs de recherches, et l'index des universités, facultés et centres universitaires. Les 3000 notices ont aussi été analysées pour être ajoutées aux 12,000 notices qui se trouvaient déjà dans la base de données Euristic. Cette base de données a été récemment intégrée au réseau européen ECHO (European Commission Host Organisation).

André BINETTE

Chargé de recherche au CQRI

FARLEY, Lawrence T., Plebiscites and Sovereignty. The Crisis of Political Illegitimacy. Boulder, Westview Press, 1986, 179 p. Westview Special Studies in International Relations.

En cette époque où les populations participent de plus en plus à l'organisation de leur vie politique, le plébiscite, soutient L.T. Farley, devient un instrument essentiel de résolution des conflits lorsque la diplomatie internationale est aux prises avec des problèmes d'autodétermination nationale. À ce titre, le plébiscite se range parmi les techniques de solution des différends telles que les bons offices, la médiation ou l'arbitrage. Il en diffère cependant du fait qu'il s'adresse aux populations plutôt qu'aux États. L'auteur expose d'abord l'ampleur du problème à la solution duquel le plébiscite peut servir. Il s'agit de la crise de la souveraineté illégitime qui se manifeste dans les guerres civiles, les luttes sécessionnistes, les guerres de libération nationale et les mouvements irrédentistes depuis le Japon jusqu'au Canada en passant par l'URSS et la France. L.T. Farley précise ensuite les circonstances et les conditions dans lesquelles un plébiscite ou une élection sous supervision internationale, peut aider à résoudre les crises de souveraineté. Il discute enfin de façon détaillée des mécanismes pratiques du plébiscite tels qu'ils se dégagent de l'expérience passée.

Ce livre ne fait pas l'histoire des plébiscites ; il présente un élément de « technologie démocratique » d'une manière brève et dans un style simple tout en s'appuyant sur une

vaste recherche. Le livre comprend une longue bibliographie et un bon index qui, avec une table des matières détaillée, en font un utile instrument de référence.

Guy GOSSELIN

Département de science politique  
Université Laval

TORRELLI, Maurice (sous la direction de), Les grands dossiers de la Communauté européenne. Convergences et divergences franco-hellénique (sic). Collection travaux et recherches de l'Institut du droit de la paix et du développement de l'Université de Nice. Presses universitaires de France, 1986, 233 p.

Il s'agit en réalité des actes du colloque franco-hellénique de Rennes des 30 et 31 janvier 1986, la deuxième de ces rencontres portant sur le droit communautaire. Le volume rassemble douze communications qui sont divisées en trois parties. Celles-ci traitent successivement de la France, de la Grèce et de la coopération pour le développement, des nouvelles avancées de la construction communautaire et des problèmes de la mer. Les communications s'efforcent de comparer les positions de la Grèce et de la France sur ces questions mais plus nombreuses sont celles qui portent sur la France. Chaque communication possède peut-être un intérêt particulier mais il est inégal et surtout l'intérêt de l'ensemble n'apparaît aucunement en l'absence d'introduction ou de conclusion générale de même que de texte de présentation ou de liaison des parties. Il s'agit donc de douze communications juxtaposées sans plus. On pourra cependant s'y référer pour connaître la position de la France ou de la Grèce sur quelques questions.

Guy GOSSELIN

GUENEAU, M.C. Afrique — Les petits projets de développement sont-ils efficaces?, Paris, l'Harmattan, Coll. « Alternatives paysannes », 1986, 230 p.

Cet ouvrage est une tentative originale de mesurer la rentabilité de micro-projets de développement, en prenant en compte les spécificités de l'environnement dans lequel ils sont insérés. L'auteur a sélectionné au Sénégal et au Burkina Faso quarante projets visant à créer des moulins à mil, des campements touristiques, des caisses d'épargne et de crédit, un bananeraie... à développer la culture maraîchère ou la pêche... La plupart de ces projets sont financés ou gérés par des ONG locales ou étrangères.

L'auteur dépasse le concept traditionnel de bénéfice égal à la différence entre les recettes et les dépenses, qui correspond à la conception occidentale de l'entreprise. Elle se place au niveau de la population et tient compte, par exemple, des dépenses de personnel en tant qu'elles représentent un salaire versé, du gain de temps réalisé par les ménagères ou de l'intérêt moindre payé sur les emprunts. Les résultats sont en général encourageants, mais on peut discuter le choix des projets analysés qui, l'auteur le reconnaît, ont été choisis parmi ceux qui avaient le mieux réussi. Cela fait de l'ouvrage un plaidoyer vibrant pour le rôle des ONG et pour un développement pris en main par les hommes concernés.

Mais au-delà des résultats, c'est la méthode qui représente le plus d'intérêt, et la recension honnête des difficultés rencontrées par les enquêtes, notamment pour obtenir des données chiffrées. C'est aussi le bilan que fait l'auteur entre les qualités et les défauts de ces petits projets. C'est enfin l'environnement africain : on ne dira jamais assez à quel point les comportements et les motivations des usagers doivent être pris en compte.

En Afrique, l'activité économique se situe obligatoirement dans un contexte communautaire ; elle prend appui sur la solidarité réciproque qui n'exclut nullement le calcul écono-